

COMMUNE D'AGOS-VIDALOS

Séance du 2 juillet 2026

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Excusé :

Excusé Représenté : 2

Absents :

Votants : 11

Le Conseil Municipal de cette commune convoqué le seize mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc ABBADIE, le Maire.

Présents : Jean-Marc ABBADIE, Christine BATTISTON, Maryline BOUGY, Ghislaine DARRÉ, Nathalie ESTEREZ, Yves MAYSTRE, Alain MOYNET, Jean-Pierre PÉRUS, Céline ROQUESALANE

Absent excusé : Loïc BATAN procuration à Jean-Marc ABBADIE, Jean-Luc DUMAS procuration à Yves MAYSTRE

Secrétaire de séance : Christine BATTISTON

Monsieur le Maire soumet au vote le dernier procès-verbal, lequel est approuvé à l'unanimité.
L'ordre du jour, complété par trois points proposés par Monsieur le Maire, est approuvé à l'unanimité.

Les points ajoutés sont les suivants :

- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Pastoral de l'Extrême de Salles ;
- Délégation de signature en matière d'urbanisme (CCPVG) ;
- Point d'information sur la location de l'appartement communal.

Christine BATTISTON est désignée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19 h 30.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du secrétaire de séance
4. Nomination des correspondants défense et incendie secours
5. Examen de la demande de l'association ADRASEL
6. Suivi du dossier ONF
7. SIVU – utilisation de pièges photographiques
8. Courrier de la CCPVG
9. Débits de boissons – activité Padel
10. Subventions : Chambre des métiers et sapeurs-pompiers
11. Aides pour les enfants du village : voyage pédagogique et concert de musique
12. Nomination du correspondant tempête ENEDIS
13. Désignation du référent sécurité routière
14. Marchés publics – assurances
15. Pyrénées Charpentes
16. Bâtiment CASAUS – Suite donnée à la réponse du service des domaines concernant la vente à la CCPVG

17. Règlement du service de l'eau et de l'assainissement
18. Bilan de l'accueil des Aragonais le 14 juin 2026
19. Remplacement ordinateur - devis
20. Autorisations spéciales d'absence accordées aux agents
21. Questions diverses

1 - Nomination des correspondants défense et incendie secours

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du ministère des Armées sollicitant la désignation d'un correspondant Défense.

Monsieur Jean-Marc ABBADIE présente sa candidature.
Le Conseil municipal approuve cette nomination à l'unanimité.

Monsieur Jean-Marc ABBADIE se porte également candidat aux fonctions de correspondant Incendie et Secours. Cette nomination est également approuvée à l'unanimité.

2 - Examen de la demande de l'association ADRASEC 65

Monsieur le Maire présente le courrier de l'Association départementale des radioamateurs au service de la Sécurité civile, qui sollicite l'autorisation d'occuper temporairement le local du clocheton situé au sommet du Pibeste.

En contrepartie, l'association s'engage à participer à la mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde de la commune.

Une convention sera établie afin de définir les droits et obligations de chacune des parties.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

3 - Suivi du dossier ONF

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'ONF concernant la concession du relais TDF.

Une proposition sera prochainement formulée par l'ONF afin de régulariser la situation, notamment en ce qui concerne les frais de garderie de la forêt.

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

4 - SIVU – Installation de pièges photographiques

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SIVU sollicitant l'autorisation d'installer des pièges photographiques sur le territoire de la commune.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité. Il demande toutefois au SIVU de communiquer aux délégués les emplacements prévus pour l'installation de ces dispositifs.

5 - Courrier de la CCPVG

Monsieur le Maire présente le courrier de la CCPVG sollicitant la collaboration de la commune pour assurer, deux fois par an, la distribution des rapports d'information communautaires.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité et mandate Monsieur le Maire pour étudier les modalités d'indemnisation de cette prestation.

6 - Débits de boissons – activité Padel

Monsieur le maire donne lecture de la réponse de l'ADAC suite à la demande de création d'une licence pour les activités du Padel. La réponse est négative car il y a déjà une licence IV dans la commune.

La demande est refusée au motif qu'une licence IV est déjà exploitée sur le territoire de la commune.

Le Conseil municipal prend acte de cette décision.

7 - Attribution de subventions et d'aides

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions et d'aides reçues par la commune.

Concernant la demande présentée pour la fille de Madame Ghislaine DARRÉ, cette dernière, en sa qualité de conseillère municipale, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal décide d'attribuer les aides suivantes :

- Amicale des sapeurs-pompiers : 50 € ;
- Association « Musique de chambre en vallée des gaves » représentée par Mademoiselle Inès SIRAJEDDINE : 75 €
- Chambre de métiers : 100 € ;
- Daphné ROBY (voyage artistique et pédagogique) : 50 € ;

Ces attributions sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

8 - Nomination du correspondant tempête ENEDIS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'ENEDIS sollicitant la désignation d'un correspondant Tempête.

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur Jean-Luc DUMAS pour assurer cette fonction.

9 - Désignation des référentes sécurité routière

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mesdames Christine BATTISTON et Céline ROQUESALANE en qualité de référentes Sécurité routière.

10 - Marché public – Assurances

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un maître d'œuvre afin de relancer le marché des assurances de la commune.

Il précise que Monsieur RAMON, qui assurait précédemment cette mission, présentera un nouveau cabinet susceptible de prendre le relais.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

11 – Suivi du dossier Pyrénées Charpentes

Monsieur le Maire fait un point sur le dossier relatif au projet d'extension des bâtiments de la société Pyrénées Charpentes.

12 – Bâtiment CASAUS – Vente à la CCPVG

Monsieur le Maire présente l'avis du service des Domaines concernant l'évaluation du bâtiment « CASAUS », estimé à 130 000 € TTC.

Au vu de cette estimation, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de vendre ce bâtiment à la CCPVG au prix de 130 000 € TTC.

13 – Règlement du service de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'élaborer un règlement du service de l'eau et de l'assainissement afin de définir les modalités de fonctionnement du service.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le principe de l'élaboration de ce règlement et sollicite l'accompagnement de l'ADAC ainsi que le bureau d'études ENEA pour sa rédaction.

14 – Bilan de l'accueil des Aragonais du 14 juin 2026

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de la journée d'accueil des aragonais, notamment les élus, les associations et tous les bénévoles impliqués.

Cette journée de rencontre a été une belle réussite. Nos amis espagnols ont d'ailleurs exprimé, par plusieurs messages de remerciements, toute leur satisfaction et leur reconnaissance pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé dans notre commune.

15 – Renouvellement de l'ordinateur du secrétariat

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de remplacer l'ordinateur du secrétariat, l'unité centrale actuelle n'étant pas compatible avec le passage à Windows 11, indispensable au bon fonctionnement des logiciels utilisés par la collectivité.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de cet équipement.

16 – Autorisations spéciales d'absence accordées aux agents

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération transmis par le Centre de gestion relatif aux autorisations spéciales d'absence accordées aux agents territoriaux à l'occasion de certains événements familiaux.

Le Conseil municipal décide d'accorder une autorisation spéciale d'absence de trois jours aux agents à l'occasion du mariage de leur enfant.

L'ensemble du règlement est approuvé par le Conseil.

17 – Approbation de la modification des statuts du Syndicat Pastoral de l'Extrême de Salles

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Syndicat Pastoral de l'Extrême de Salles relatif à la modification de ses statuts, portant sur le transfert de son siège social à la commune de SERE-EN-LAVEDAN.

Le Conseil municipal approuve cette modification des statuts à l'unanimité.

18 – Délégation de signature en matière d'urbanisme (CCPVG)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la CCPVG relatif à la délégation de signature au responsable du pôle Aménagement du territoire et Urbanisme.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à cette délégation de signature.

19 – Point d'information - Location de l'appartement communal.

Monsieur le Maire fait un point sur les candidatures reçues pour la location de l'appartement communal.

Après échange, le Conseil municipal décide de demander aux quatre derniers candidats de fournir leur dernier avis d'imposition ainsi que des justificatifs de revenus, afin de permettre au Conseil de se prononcer en connaissance de leur solvabilité.

20 – Point d'information – Mise à disposition d'une parcelle communale – Lotissement de Poume

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la demande de Monsieur Didier HOUSSAIS visant à entretenir une partie d'une parcelle communale jouxtant sa propriété.

Le Conseil municipal donne son accord pour la mise en place d'une convention de mise à disposition de cette parcelle.

21 – Questions diverses

- Information générale du solaire (parc photovoltaïque)
- Lecture de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 20 h 15.